



Assemblée Générale de Sauvegarde et Avenir de Mons du 8 septembre 2020

Annexe 4 : RAPPORT MORAL POUR L'EXERCICE 2019

Fonctionnement de l'asbl

- Au cours de l'année 2019, le CA s'est réuni à 9 reprises : 05/01, 02/02, 02/03, 06/04, 11/05, 02/07, 07/09, 08/10, 30/11. Une réunion virtuelle est également intervenue le 29/04. Des réunions par sous-groupe de projet se sont également tenues.

-En raison de l'indisponibilité du président les deux premières réunions de l'année se sont tenues sous la présidence du vice-président.

- Trois Lettres de SAM sont sorties en cette année.

- L'AG s'est tenue le 4 mai 2019 dans la salle de conférence du Mons Memorial Museum. A cette occasion, la démission, pour raison de santé, du secrétaire Jean Henriette a été actée. Me Marie-Emma ROLAND a été admise pour un an comme observatrice au sein du C.A. et M.Patrick Chenut directement comme membre du C.A. étant donné qu'il avait déjà été membre de celui-ci durant 10 ans.

Les mandats de H.Wilquin et Th.Orban ont été renouvelés.

Th.Orban a repris la charge du secrétariat à partir de septembre.

- Siège de l'asbl : Un nouveau lieu devant être fixé comme siège de l'asbl, à la demande de la Maison Losseau, diverses possibilités ont été examinées. Des contacts ont été pris en vue de pouvoir installer le siège dans les bâtiments de l'UMons, 23, place du Parc. Accord de principe obtenu.

- Suite à une démarche faite auprès de l'Echevin de l'urbanisme, en vue d'une rencontre, celui-ci envisage un échange sur les grands enjeux de l'action à mener.

- Le cinquantième anniversaire de l'association devrait être célébré en 2020. Diverses activités sont envisagées à cette occasion. Le président prend déjà des contacts en vue d'organiser des conférences.

Réactions à des projets de demande de permis de bâtir

1) Projet Quartier Sainte-Elisabeth- place de Bootle-Marché aux Poulets

Les différentes actions entreprises en 2019 sont les suivantes :

- Invitation de M. Emmanuel Tondreau, Conseiller Communal, qui souhaitait faire part de son inquiétude quant au projet immobilier dont question, le projet lui paraissant une opération purement spéculative, comprenant un programme mixte de 180 logements ainsi que plus de 6000 m² de bureaux ; le gain de parking ne semblant pas très important. Il souhaite que SAM joue son rôle de contre-pouvoir.
- Une commission s'est mise en place dès le mois d'août pour suivre le projet
- Rédaction, impression et dépôt d'une toute boîte dans le quartier en vue de retenir l'attention de la population sur le projet avant publication de l'avis d'urbanisme et proposant
- Diverses actions sur Facebook rappelant les principes de SAM et attirant l'attention du public sur le projet

2) Nouvelle construction à l'angle de la rue des Archers et de la rue des Caches :

Un permis introduit par un promoteur (S.A. Matexi Projects) prévoyait la démolition de l'ancienne école et la construction d'un immeuble de 22 appartements et 2 surfaces professionnelles ainsi que l'abattage d'un arbre et ce, sur une parcelle peu profonde. Une pétition des riverains a été rédigée pour s'opposer au projet. SAM a introduit une réclamation. Le permis a été refusé par le collège communal, considérant notamment que la densité du projet est trop importante pour la parcelle.

3) Aménagement du square St Germain : le nouveau dossier présenté à la CCATM semble plus respectueux de la préservation du parc historique

4) Projet géothermie au parc devant les Ursulines : Une pétition de la population comptant 650 signatures a été envoyée au Fonctionnaire-Délégué

Publications

1) Le projet de reconduction photographique (photos avant / après), contrat conjoint avec l'asbl Les Montois-Cayaux et un sponsor privé comme commanditaires, a bien progressé au cours de l'année mais de façon plus lente que prévu. Cette progression plus lente s'explique d'une part par le fait que les photos devaient être prises dans les mêmes conditions (saison, lumière...) que les photos initiales et d'autre part, en ce qui concerne le volet « texte », par la nécessité de trouver un accord entre les 2 asbl quant à l'auteur du texte, la rédaction de celui-ci et la manière de le présenter. Une concertation est intervenue avec la dite asbl des

Montois-Cayaux aboutissant à la décision de réaliser une brochure unique comprenant à la fois texte et photos, les textes étant du ressort de K.Ménine. Compte tenu de ce ralentissement la publication est en attente.

2) Après sollicitation de devis, l'offre de Ex Nihilo est retenue pour l'impression de la plaquette reprenant les prix attribués par SAM depuis leur création en 1979, appuyés par des photos les illustrant et proposant des parcours architecturaux.

Il est convenu de les mettre en vente pour le public au prix de 12€, à l'office du tourisme et en librairie. Les membres pourront l'acheter directement auprès du trésorier au prix de 8€.

En annexe de ce rapport, une photo de la couverture de la brochure. Un remerciement particulier à Guy Hennard pour sa contribution dans la confection de la brochure

Les Prix de SAM

- Le « Prix Marcel Save »:

Un appel avait été lancé par le président dès la rentrée 2018 aux différents établissements enseignant l'architecture en Hainaut avec un envoi prévu pour février. Sur 10 projets reçus, cinq ont été présélectionnés par un jury interne anonymement, en vue d'être soumis au jury final. La délibération du jury a eu lieu le 29 mars après avoir entendu les 5 candidats et conclu à l'attribution du prix de 500€ à M.Florent GEORGERY mais a décidé d'accorder un prix accessit de 250€ pour le projet de Celia GUEUDAR DELAHAYE. Les prix ont été remis dans la foulée de l'A.G.

Site Web

- La mise en œuvre de la rénovation du site Web par P. Lebailly, et l'infographiste G. Hismans s'est poursuivie tout au long de l'année.

Le nouveau site est accessible via le nom « SAMons.be »